

Communiqué de presse

L'Agence nationale de la cohésion des territoires publie les portraits « Territoires d'industrie » en partenariat avec l'Insee.

Paris, le 06 novembre 2024

L'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Direction générale des Entreprises co-pilotent Territoires d'industrie, un programme lancé en 2018 visant à revitaliser les zones industrielles en difficulté en France. Le programme vise à soutenir le développement industriel durable des territoires.

Une cartographie détaillée des Territoires d'industrie

Depuis novembre 2023, **183 Territoires ont été labellisés, soit 630 intercommunalités et communes réparties dans les 18 régions françaises**. Cet accompagnement va permettre de structurer les actions-clefs de ces Territoires d'industrie autour de quatre axes majeurs : foncier, compétences, innovation et transition énergétique.

Afin d'aider les acteurs publics à intégrer le développement industriel dans leur politique d'aménagement du territoire, mais aussi d'attirer les entreprises dans ces territoires, l'ANCT s'est associée à l'Insee pour proposer une photographie socio-économique des territoires labellisés. Cette cartographie se présentera sous la forme de « portraits » consultables et téléchargeables [sur le site internet de l'ANCT](#).

Cette initiative vise à offrir une connaissance approfondie des Territoires d'industrie à travers une vingtaine d'indicateurs clés qui figureront sur ces portraits, et qui sont déterminants pour appréhender les enjeux industriels des territoires concernés. Grâce à une meilleure caractérisation du tissu industriel, des emplois, des salariés et de la population active, ces données doivent permettre de soutenir les plans d'action portés par les élus et les industriels.

Pour plus d'informations, veuillez contacter vos directions régionales Insee ; relations.presse@anct.gouv.fr et presse.dge@finances.gouv.fr ou visiter les sites de [l'Agence nationale de la cohésion des territoires](#) et de la [Direction générale des Entreprises](#)

Contact presse : relations.presse@anct.gouv.fr – 07.62.61.50.25

20 Avenue de Ségur, 75007 Paris Cedex